

Démarche de planification pour le secteur Louis-XIV/Bastien

Orientations pour améliorer la cohabitation entre les différents types d'activités (industrielles, commerciales et résidentielles).

Activité de participation publique

Atelier d'échanges

Date et heure

31 janvier 2024, 19 h à 21 h

Lieu

Centre communautaire Lebourgneuf, 1650, boulevard La Morille, salle multifonctionnelle

Déroulement de l'activité

L'activité consistait en un atelier d'échanges où les personnes participantes, réunies en sous-groupes, ont été invitées à s'exprimer sur les orientations et certaines interventions portant sur les thèmes suivants :

- Mobilité et sécurité routière;
- Développement industriel et réduction des nuisances;
- Développement résidentiel;
- Verdissement et accès à la rivière du Berger.

Des personnes-ressources de la Ville étaient présentes pour prendre les commentaires et répondre aux questions.

Activité réalisée à la demande du :

Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, Division du développement durable

Projet

Secteur concerné

Arrondissement des Rivières, secteur du parc industriel des Carrières, délimité au nord par la rivière du Berger, à l'est par l'autoroute Laurentienne, au sud par le boulevard Louis-XIV, et à l'ouest par le boulevard Bastien.

Description du projet

La Ville de Québec entreprend une démarche de participation afin d'engager les personnes du secteur dans sa réflexion entourant la planification du secteur des Carrières.

Cette démarche vise à recueillir les avis et commentaires du public en vue d'assurer une meilleure cohabitation entre les différents types d'activités (industrielles, commerciales et résidentielles). Elle vise également à concilier développement et qualité de vie en favorisant :

- une amélioration de la sécurité routière et des infrastructures piétonnes;
- un développement résidentiel optimisé, innovant et adapté permettant de mettre en valeur le patrimoine bâti;
- une consolidation des activités industrielles tout en réduisant les nuisances sur le voisinage;
- un verdissement accru du secteur et une amélioration de l'accès à la rivière du Berger.

Documentation disponible sur la plateforme de participation publique

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=617>

Participation

Membres du conseil municipal

- Marie-Pierre Boucher, membre du comité exécutif, responsable des dossiers de planification et aménagement du territoire
- Patricia Boudreault-Bruyère, conseillère municipale du district de Neufchâtel–Lebourgneuf

Personnes-ressources

- Rose Pichette, conseillère en urbanisme, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- Marie-Ève Boucher, conseillère en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- Christian Lepage, conseiller en urbanisme, division de la Gestion du territoire
- Mathieu Ouellet, technicien à la circulation et au transport, Service des transports et de la mobilité intelligente

Animation de la rencontre

- Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Soutien à l'animation

- Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Services des relations citoyennes et des communications
- Catherine Perron, agente de recherche, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement

Nombre de personnes participantes

28 personnes, réparties en quatre sous-groupes

Compte-rendu de l'activité

Les personnes inscrites à l'activité en salle ont été réparties en quatre sous-groupes et ont été invitées à s'exprimer sur trois des quatre thématiques proposées. Pour chacune des thématiques, une orientation et des interventions étaient soumises à la discussion.

[Thème 1 — la mobilité](#)

[Thème 2 — les activités industrielles](#)

[Thème 3 — le développement résidentiel](#)

[Thème 4 — le verdissement et l'accès à la rivière du Berger](#)

Thème 1 — la mobilité

Commentaires sur l'orientation proposée

Améliorer la sécurité routière en mettant en place des aménagements répondant aux besoins de toutes les personnes se déplaçant sur le territoire (à pied, à vélo, autos, camions, etc.).

Les personnes participantes se disent en accord avec les orientations et les interventions. Elles insistent sur l'urgence de corriger les enjeux de sécurité actuels sur les artères visées. Elles rappellent le contexte de densification et l'ouverture prochaine de la maison des aînés et alternative qui comptera un bon nombre de jeunes adultes ayant des déficiences physiques et qui voudront se déplacer.

Des représentantes du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf rappellent que le conseil de quartier a déposé un mémoire sur les enjeux de sécurité routière.

Commentaires sur les interventions proposées

Intervention 1— Réaménager l'axe routier des boulevards Bastien, Louis-XIV et Pierre-Bertrand

- Accueil favorable.
- Les personnes participantes décrivent les enjeux de sécurité vécus par les personnes à pied ou à vélo.
- Aménagements suggérés :
 - Trottoirs sur Pierre-Bertrand.
 - Piste cyclable au centre des voies.
 - Élargir la chaussée pour aménager deux voies dans chaque direction.
 - Verdissement : ajouter des terre-pleins et des arbres et îlots végétalisés le long de grands boulevards.
 - Verdir le corridor des Cheminots de façon plus uniforme.

Intervention 2 — réaménager l'intersection des boulevards Louis-XIV et Pierre-Bertrand

- Accueil favorable.
- Aménagements suggérés :
 - Retirer la bretelle d'accès ou changer la signalisation pour l'accès à Louis-XIV depuis Pierre-Bertrand (remplacer le « cédez le passage » par un feu de circulation).

Autres interventions proposées

- Faire en sorte que les camions sortent directement sur le boulevard Jean-Talon, avec accès direct à l'autoroute.
- D'autres rues sont identifiées par le public comme devant faire l'objet d'interventions dans le cadre de la planification.
 - Rue des Gadelles : ajouter un feu de circulation pour l'accès au boulevard Pierre-Bertrand.
 - Rue Boyer : rue étroite et enjeux de sécurité lors que des camions tournent depuis Louis-XIV.
 - Enjeux de stationnement : plusieurs personnes usagères de la piste cyclable s'y stationnement.
 - Interdiction du camionnage.
 - Aménager un sens unique.
- Améliorer un lien cyclable sécuritaire entre la rue du Voisinage et le corridor des Cheminots.
- Amélioration de la desserte du RTC pour répondre aux nouvelles personnes qui peuplent le secteur.
- Mettre en place des mesures pour ralentir la vitesse (exemple : radar fixe).
- Création d'un lien qui s'accrocherait sur Bastien pour aller vers le nord réduirait potentiellement la congestion sur Élisabeth 2

Thème 2 — les activités industrielles et la réduction des nuisances

Questions

Quelques citoyens ont demandé si les lieux visés pour des activités industrielles légères faisaient déjà l'objet d'un zonage industriel ou si la Ville visait la création une nouvelle zone industrielle.

Réponse : Les lieux visés font déjà l'objet d'un zonage industriel. L'orientation proposée par la Ville serait de favoriser les activités industrielles ayant moins d'impact que des activités extractives.

Commentaires sur l'orientation

Assurer un développement optimisé du Parc industriel des Carrières de façon à respecter la quiétude et la qualité de vie des quartiers résidentiels voisins

L'orientation est reçue de façon généralement favorable.

Un sous-groupe (table 2) est d'avis que les nuisances actuelles (odeurs, bruit, poussières) devraient être réglées avant de prévoir le développement de nouvelles activités.

Commentaires sur les interventions

Mettre en place des aménagements pour atténuer les nuisances

Commentaire général : Mettre en priorité la gestion des nuisances actuelles avant de consolider ou développer le parc industriel.

- Mur-écran / mur antibruit :
 - Encercler le parc industriel avec un mur-écran.
 - Atténuer le bruit.

- Verdissage du parc industriel :
 - Un sous-groupe est d'avis que le contour du parc industriel devrait être verdi.
 - Un sous-groupe estime qu'il n'y a pas de place pour des arbres d'alignement.
 - Les arbres qui faisaient office d'écran ont été affectés (le sol s'érode et les arbres s'affaissent (table 2).
 - Mesures de mitigation nécessaires entre le poste de police et rue de la Pruchière (ex. : rangées d'arbres de bonne taille).
- Déplacer la voie de camionnage pour que les camions sortent par le boulevard Jean-Talon (x 2).
- Buttes-écrans :
 - En aménager davantage.
 - Mieux les entretenir, les nettoyer.
- Règles d'encadrement des nuisances (normes sur les bruits et les odeurs), encadrer les opérations en fonction du vent.
- Intervenir pour éviter la pollution lumineuse.

Encourager le développement d'activités industrielles légères

Commentaire général : gérer les nuisances actuelles en priorité et crainte de développer de nouvelles nuisances. Certaines personnes se disaient opposées à tout développement.

- Limiter le gabarit des édifices à 2 ou 3 étages.
- Mettre en place des règles pour s'assurer d'une certaine qualité architecturale et encourager le verdissage des sites.
- Aménager des accès asphaltés pour éviter la poussière.
- Permettre les activités de faible impact et qui ne génèrent pas de nuisances supplémentaires (bruit, poussière, pollution lumineuse, circulation accrue).
- Déviation du camionnage vers le nord.
- Contribution au secteur du développement d'activités industrielles légères : craintes que les nuisances empirent. Les nuisances devraient être corrigées avant de développer de nouvelles activités.

Autres suggestions

- Créer un parc au coin de la Côte des Érables et de la rue Élisabeth II

Thème 3 — le développement résidentiel

Questions

Une personne a demandé si les zones qui n'étaient pas identifiées sur la carte comme pouvant faire l'objet d'un développement résidentiel pourraient aussi faire l'objet d'un développement résidentiel de gros gabarit.

Dans le cadre de la planification, il n'est pas prévu d'augmenter les hauteurs au sud du secteur d'intervention, le long de Louis-XIV par exemple.

Commentaires sur l'orientation

Accueillir des nouveaux développements innovants, adaptés au secteur et qui participent à mettre en valeur le patrimoine bâti.

Les personnes participantes accueillent l'orientation de façon généralement favorable. Un sous-groupe est d'avis que la proximité du parc industriel et des transformateurs d'Hydro-Québec en fait un milieu peu intéressant pour vivre. Ce sous-groupe n'est pas défavorable à l'orientation. Un autre sous-groupe comprend que dans le contexte actuel, tous les endroits possibles doivent être pris en considération pour augmenter le parc de logement.

- Préférence envers du développement de basse densité destinée aux familles (maisons individuelles, deux étages, maisons en rangée) et non des tours à condos de plusieurs étages.
- Intégrer des maisons bigénérationnelles et des unités de logement social.
- Enjeux :
 - Enjeux de sécurité liés à la proximité du poste Hydro-Québec.
 - Enjeux liés à la proximité du secteur industriel.

Contribution potentielle à la vitalité du secteur :

- Pourrait dynamiser le secteur commercial un peu plus au nord.
- Pourrait contribuer à augmenter l'offre de transport en commun.

Autres interventions suggérées

- Maintenir des arbres et des zones verdies lors de la construction de nouveaux bâtiments.

Thème 4 — le verdissement et l'accès à la rivière du Berger

Commentaires sur l'orientation

Favoriser le verdissement du domaine public et l'aménagement de liens vers la rivière Du Berger.

Accueil favorable.

Commentaires sur les interventions

Mise en œuvre du plan des rivières et accès à la rivière du Berger :

- Prévoir des liens d'accès à la rivière du Berger en aménageant des sentiers qui traversent les terrains d'Hydro-Québec et des sentiers qui partent du futur parc de proximité dans le secteur de la rue de la Pruchière.
- Prévoir un stationnement pour la fréquentation du futur parc linéaire de la rivière du Berger.

Parc de la Pruchière :

- Aménager un sentier pour rejoindre la rivière du Berger à partir du futur parc de la Pruchière
- Intégrer la maison patrimoniale au parc de proximité (ex. maison des jeunes, centre d'interprétation, etc.).

Autres interventions proposées

- Faciliter l'accès au parc à l'intersection des boulevards Bastien et Pierre-Bertrand (en diagonale avec le restaurant Hector).
- Améliorer la densité de la canopée sur l'ensemble du secteur (résidents, ville, industries).
- Intégrer la maison patrimoniale au parc de proximité (ex. maison des jeunes, centre d'interprétation, etc.).

Réalisation du rapport

Date

2 février 2024

Rédigé par

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications